

RCS : ST NAZAIRE

Code greffe : 4402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST NAZAIRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2004 B 00143

Numéro SIREN : 452 552 094

Nom ou dénomination : A.D.S.

Ce dépôt a été enregistré le 22/01/2020 sous le numéro de dépôt 338

ADS

SAS au capital social de 262 500 €

Siège social : ZA du Pays de Guéméné – Route de Chateaubriant

44290 GUEMENE-PANFAO

RCS SAINT NAZAIRE 452 552 094

**ACTE CONSTATANT LES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
DU 8 JANVIER 2020**

L'an deux mille vingt,

Le 8 janvier, à quinze heures,

- La société **LEVEAUX**, représentée par Madame Agnès LEVEAUX,
- La société **GEFFRAY**, représentée par Monsieur Erwan GEFFRAY,
- La société **HARDY**, représentée par Monsieur David Hardy,

Seuls associés de la société A.D.S., et représentant en tant que tels la totalité des 262 500 actions composant le capital de la Société,

Se sont réunis au siège social afin de prendre les décisions suivantes :

- Cession de titres, agrément d'un nouvel associé,
- Nomination d'un Directeur général,
- Fixation de sa rémunération,
- Pouvoirs et formalités.

* * *

PREMIERE DECISION – Autorisation de cession de titres

Les Associés, à l'unanimité, prenant connaissance du projet de l'EURL HARDY de céder à l'EURL TUAL 65 625 actions sur les 131 250 qu'elle détient dans le capital de la Société, déclare autoriser cette cession et agréer la société TUAL en qualité de nouvelle associée à compter de la réalisation de ladite cession.

DEUXIEME DECISION – Nomination d'un Directeur général

Les Associés, à l'unanimité, nomment la société TUAL, EURL au capital social de 1 500 €, ayant son siège social fixé Numéro 5, 5B Montenac, 35660 LANGON, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 879 170 157, en qualité de Directrice Générale de la Société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée.

TROISIEME DECISION – Fixation de sa rémunération

Les Associés, à l'unanimité, décident de fixer la rémunération de la société TUAL pour ses fonctions de directrice générale, à la somme annuelle de 56 400 Euros HT.

Cette rémunération sera versée, en un ou plusieurs versements, sur présentation d'une facture soumise à TVA et émise par la Directrice Générale à l'adresse de la Société.

DH - EG
18

QUATRIEME DECISION - Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Les Associés, à l'unanimité, délèguent tous pouvoirs au porteur de l'original ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité prescrites par la loi.

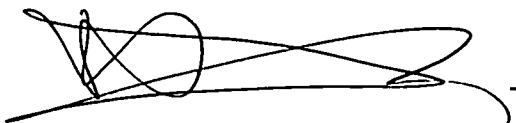
* * *

Le présent acte constatant les décisions unanimes des associés de la société ADS sera reporté sur le registre des assemblées générales de la Société.

En deux exemplaires, dont un pour le greffe

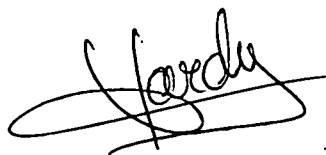
SARL LEVEAUX

Représentée par Madame Agnès LEVEAUX

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Agnès Leveaux', with a horizontal line drawn through it.

SARL HARDY

Représentée par Monsieur David Hardy

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'David Hardy', with a horizontal line drawn through it.

SARL GEFFRAY

Représentée par Monsieur Erwan GEFFRAY

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Erwan Geffray', with a horizontal line drawn through it.